IZON

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09 JUIL. 2025
ID : 033-213302078-20250703-DELIB202540-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 JUILLET 2025

DELIBERATION 2025.40 SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARITE DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION KONEXIO ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	25 JUIN 2025
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	3 JUILLET 2025
Conseillers présents	19	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	28	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	9	Secrétaire de séance	Caroline GLIZE - Ajointe

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint	X			
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe		X		M Gilles BOUEY
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM	X			
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		Mme Chantal CARO
BEAUCHENE Natacha CM	X			
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM	X			
LARGOUET Karyn, CM		X		M Joel MASSY
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM		X		Mme Brigitte NABET-GIRARD
VIDORRETA Virginie, CM		X		Mme Caroline GLIZE
MEZERGUE Clément, CM				Mme Anne-Marie SARRAZIN
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM		X		Mme Sophie CARRERE
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM		X		M Philippe GIRARD
BOISSEAU Marc, CM		X		M André VEYSSIERE
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM			X	

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09 JUIL. 2025
ID : 033-213302078-20250703-DELIB202540-DE

Délibération 2025.40

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION KONEXIO ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code général de la Fonction publique

La Ville d'Izon et le Centre Communal d'Action Sociale mettent en place des actions en faveur de l'inclusion numérique afin de soutenir les citoyens dans leur usage quotidien du numérique, sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, et rendre autonome les administrés pour savoir utiliser seuls le numérique pour ses démarches administratives en ligne.
Pour ce faire, l'association Konexio a été sollicitée.

Konexio est une association qui a pour mission de démocratiser l'accès aux compétences numériques pour toutes et tous, en particulier pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Elle est présente en Nouvelle-Aquitaine sur différentes communes depuis 2020 (Bordeaux Métropole, Libournais, Médoc).

La convention tripartite entre Konexio, la Ville d'Izon, et le CCAS a pour objectif d'encadrer la mise en place de trois catégories d'action :

- Permanences numériques visant à l'accompagnement, à l'accès aux droits et aux démarches administratives en ligne ainsi qu'à une évaluation de niveaux numériques.
- Cycle de formations de montées en compétences numériques du programme Digitall, d'une durée de 18 ou 20 heures.
- Ateliers numériques à thèmes.

Ces actions sont gratuites pour les bénéficiaires. Elles se tiendront dans une salle municipale, mise à disposition par la Ville d'Izon, selon les conditions détaillées dans la convention.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L-2121-29 ;

Considérant que les actions de Konexio menées sur la Ville d'Izon sont mises en place dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale ;
Considérant que ces actions ont pour objectif de lutter contre la fracture numérique et de permettre à l'ensemble des administrés d'accéder à une autonomie numérique ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Ressources du 24 juin 2025 ;

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'APPROUVER la convention tripartite entre l'association Konexio, le CCAS et la Ville d'Izon
- D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou en cas d'absence, sa suppléante, à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09 JUIL. 2025
ID : 033-213302078-20250703-DELIB202540-DE

délibération et notamment à signer la charte éthique et toutes les pièces s'y rapportant.

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Monsieur Brigitte Nabet-Girard, Adjointe au Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 28 Pour, 0 contre, 0 Abstention,

- ✓ **APPROUVE** la convention tripartite entre l'association Konexio, le CCAS et la Ville d'Izon
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou en cas d'absence, sa suppléante, à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération et notamment à signer la charte éthique et toutes les pièces s'y rapportant.

Publiée le

Le Secrétaire de séance

Caroline GLIZE

Fait à Izon, le 03 juillet 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IZON 33450

Laurent de LAUNAY.

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.